

PRO FRIBOURG



207 | Trimestriel | 2020-II

FORET FRIBOURGEOISE

Gestion d'un patrimoine commun

Situation forestière

Un éclairage de
Michel Niquille

Portfolio

Le sous-bois
d'Etienne Francey

Actualité

Biogaz au
Petit-Vivy

www.pro-fribourg.ch

La forêt une richesse partagée

Chacun se rend en forêt pour une bonne raison. Les sportifs s’y défoulent, les amoureux de la nature s’y ressourcent, nombreux scientifiques n’ont de cesse de l’étudier, certains écologistes la désirent intouchable tandis que les maîtres d’ouvrages y puisent leur matière première. D’une façon ou d’une autre la forêt nous nourrit. La cordiale cohabitation de tous ceux qui la pratiquent est un exploit qui ne s’établit qu’avec le discernement des différentes exigences et richesses de ce patrimoine commun.

PRO FRIBOURG se penche sur la sylviculture et ses implications avec l’expertise de Michel Niquille, chargé de projets et de communication de Lignum Fribourg — association représentant toutes les organisations de la filière bois du canton. Il nous présente un éclairage bienvenu pour une meilleure compréhension de la situation forestière fribourgeoise, son exploitation et ses remaniements parcellaires.

De la grume au chevron, petit tour d’horizon des propriétés du bois dans la construction avec Jean-Marc et Colette Ruffieux-Chehab, architectes EPFL-HES.

Dr. Yann Vitasse présente quant à lui l’état des lieux d’une forêt en mutation face aux

changements climatiques de plus en plus visibles. Nous cheminons ensuite le long des plaines alluviales de la réserve forestière Petite Sarine en compagnie de Frédéric Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier et Adrian Aebischer, biologiste au Service des forêts et de la nature (SFN).

Sylvie Genoud Jungo revient sur l’opposition de PRO FRIBOURG à la construction d’une installation de biogaz litigieuse au Petit-Vivy.

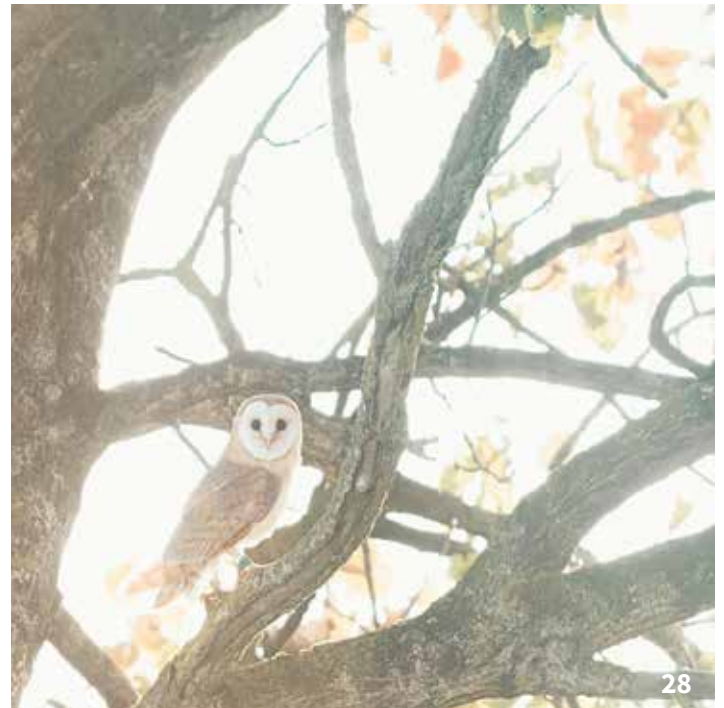
Remontons le temps avec Geneviève Gross, archiviste historienne, qui explore les archives de l’ancienne paroisse de Siviriez, à la découverte des procédures de construction de la nouvelle église consacrée en 1811.

Le temps d’une courte promenade, le photographe Étienne Francey présente sa vision édulcorée des sous-bois. De l’art encore avec Antonio Bruni et ses peintures allégoriques racontées par Christophe Mauron conservateur au Musée gruérien.

*Mélanie Rouiller,
Responsable des publications*

Photo de couverture:
Entre ombre et lumière,
forêt de moyenne
montagne.

Mélanie Rouiller



IMPRESSUM

Éditeur

PRO FRIBOURG
Route de la Glâne 26
1700 Fribourg
info@pro-fribourg.ch
redaction@pro-fribourg.ch
CCP 17-6883-3
IBAN CH30 0900 0000 1700 6883 3
BIC POFICHBEXXX
www.pro-fribourg.ch

Cotisation annuelle

donnant droit à la revue trimestrielle
Ordinaire: CHF 66.–
De soutien: CHF 99.–
AVS: CHF 55.–
Etudiants,
apprentis: CHF 44.–

Responsable de la publication

Mélanie Rouiller

Rédaction

Sylvie Genoud Jungo, Geneviève
Gross, Christophe Mauron, Michel
Niquille, Mélanie Rouiller

Conception et mise en page

Caroline Bruegger, Fribourg

Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage: 1800 ex.
Prix: 18 francs
ISSN: 0256-1476

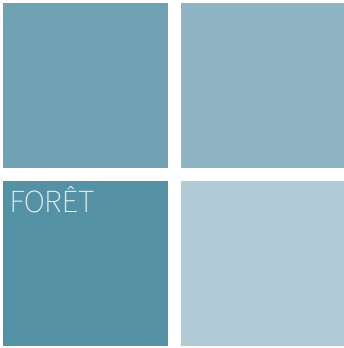


A noter que les dons versés en faveur de PRO FRIBOURG,

hors cotisation, sont déductibles des impôts, selon l'alinéa 34a de la Loi sur les impôts cantonaux. Notre mouvement, considéré d'utilité publique et à but non lucratif est exonéré d'impôt. Le cumul des dons d'un contribuable doit être supérieur à 100 fr. par année fiscale pour que celui-ci puisse les déduire de son revenu.



3	Editorial
	Forêt
4	Situation forestière Michel Niquille
8	Remaniement parcellaire Propos recueillis par Michel Niquille
10	Mise de bois au pays de Gruyère Interview de Patrick Ecoffey par Michel Niquille
14	État des lieux de la forêt et de sa résilience Interview de Yann Vitasse par Mélanie Rouiller
17	Connaître, conserver et promouvoir les arbres-habitats
18	Réserve Petite Sarine Frédéric Schneider et Adrian Aebischer, propos recueillis par Mélanie Rouiller
22	L'architecture bois a le vent en poupe Interview de Jean-Marc et Colette Ruffieux-Chehab par Michel Niquille
	Portfolio
28	Etienne Francey, photographe fribourgeois
	Actualité
36	Biogaz au Petit-Vivy, menace sur un site exceptionnel Sylvie Genoud Jungo
	Chronique
40	Sous le papier et l'encre: des édifices Geneviève Gross
	Art
44	Antonio Bruni électron libre de la peinture Christophe Mauron



Situation forestière fribourgeoise

Michel **Niquille**



Dans une publication de 2016, *Historique de la gestion de la forêt, de la chasse et de la pêche dans le canton de Fribourg (1800-1950)*, Jean-Blaise Monney et Charles-Edouard Thiébaud décrivent les origines du Service des forêts et de la faune (SFF). «Dès 1850, les interventions de l'État de Fribourg, puis de la Confédération, augmentent dans l'objectif d'éviter la surexploitation de la forêt et de la faune». Ainsi débute l'histoire du SFF.



Mélanie Rouiller

Que reste-t-il de ces nobles intentions, après plus de 120 ans d'exploitation forestière, de nouvelles méthodes sylvicoles et d'exploitation des bois, sans s'attarder sur les effets dévastateurs des catastrophes naturelles – on pense plus particulièrement à l'ouragan Lothar – quel inventaire, quelles perspectives pour les forêts fribourgeoises?

On ne s'est jamais autant penché sur les forêts fribourgeoises depuis quelques années, et malgré une superficie constante de plus de 43'000 hectares, celles-ci suscitent toujours autant d'interrogations, avec d'ambitieuses perspectives.

Dans sa récente planification directrice des forêts fribourgeoises (2015), le Service des forêts et de la nature (SFN) fait l'état des lieux et des principaux défis à relever. Les acteurs sont nombreux, les attentes le sont davantage. Il faut concilier production de bois avec fonctions protectrices des forêts, faire cohabiter fonction d'accueil et biodiversité et, enfin, encadrer à la fois la multifonctionnalité et la gestion durable des forêts fribourgeoises. À travers cette procédure de planification, le canton de Fribourg se dote d'un outil de travail

Forêt mixte sur les hauts de Vaulruz.

qui analyse les forces et les faiblesses de la forêt fribourgeoise, avec une mise en exergue des principaux enjeux pour les décennies à venir. Projet ambitieux s'il en est, mais esquisse réaliste d'un secteur en changement constant.

Comptes forestiers, fonction sociale et de délasserment de la forêt

Les comptes forestiers sont souvent déficitaires, les recettes de la production de bois de service et d'énergie ne couvrant que partiellement les coûts d'exploitation et les charges liées à la gestion forestière quotidienne. Si chacun s'accorde à reconnaître la valeur des fonctions sociales et de délasserment de la forêt, personne ne se soucie de sa monétisation. Conclusion: la forêt est un patrimoine inestimable, à disposition de tous, gratuitement. Reste que les propriétaires privés ne trouvent pas leur compte, malgré un encadrement légal de leurs biens. Les forêts privées de France et de Belgique sont inaccessibles au commun des mortels, alors qu'en Suisse, champignonneurs, pique-niqueurs, vététistes et autres chasseurs les traversent librement.



Mélanie Rouiller

Production forestière, sujet sensible

Dans le canton de Fribourg, le service forestier veille à la gestion efficace des forêts du canton, productives ou de protection, et le public a compris les enjeux.

Toutefois, il reste toujours des sujets sensibles et s'il en est un, c'est l'exploitation des bois en forêt. Elle est indispensable à la bonne gestion du patrimoine et le canton de Fribourg dispose d'une filière bois importante, ce qui favorise aussi les circuits courts: plus de 3200 emplois dans les entreprises de menuiserie, charpente et raboterie, douze scieries en service, des dizaines de chauffage à bois à distance (Bulle, le plus important de Suisse), voilà des arguments en faveur d'une exploitation forestière intensive. Alors, si l'aspect un peu «brut de décoffrage» d'une coupe de bois heurte parfois le public, il faut admettre que cette matière première ira chauffer le cycle d'orientation local, voire servir à la charpente de la salle polyvalente de la commune voisine. Sans oublier le travail risqué des forestiers-bûcherons qui procèdent à cette activité. Mais les possibilités de coupes ne sont pas totalement couvertes, et cette situation pourrait conduire à terme à une péjoration des forêts du canton.

Propriétaires privés

On estime à 12'000 le nombre de propriétaires des forêts privées dans le canton de Fribourg. Les surfaces des forêts privées se répartissent ainsi:

District de la Sarine	1541 ha
District de la Singine	4812 ha
District de la Gruyère	6719 ha
Districts Broye-Lac	2610 ha
Districts Glâne-Veveyse	2530 ha

Avec le soutien de la Confédération, des mesures d'optimisation des structures de gestion en forêt privée ont été mise en place dans le canton, par une convention-programme. La stratégie vise à la collaboration durable en forêts privées, essentiellement la gestion et la commercialisation centralisées des bois. Six projets ont été élaborés de 2017 à 2019.

Quelques données statistiques

La surface forestière du canton de Fribourg est de 43'700 ha, soit 26% de la surface du canton. Les unités de gestion forestières

Bûcheron en action,
exploitation forestière
sarinoise.



Mélanie Rouiller

étaient au nombre de 28 au 31 décembre 2019, avec la répartition suivante:

- 14 corporations dotées de la personnalité juridique, dont les plus importantes sont: Glâne-Farzin, 3387 ha, avec la particularité de compter des propriétaires des cantons de Fribourg et Vaud, et Forêt Sarine avec 2575 ha
- 4 conventions écrites entre partenaires
- 5 unités formées par un seul propriétaire
- 5 triages forestiers sans unités de gestion (forêts privées)

Des projets d'unités forestières sont en cours d'élaboration, et plus particulièrement en Gruyère.

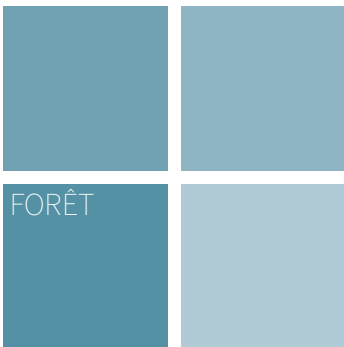
Environ 60% des forêts fribourgeoises (25'700 ha) appartiennent aux collectivités publiques alors que les plus de 12'000 propriétaires privés se partagent 18'000 ha, avec une surface moyenne par propriétaire de 1,5 ha.

La récolte annuelle moyenne des bois 1990/2009 a été de 276'500 m³, toutes essences confondues. En 2018, la récolte se monte à 235'975 m³. Le potentiel durable de la forêt fribourgeoise est de

325'000 m³/an. Une sous-exploitation forestière importante est ainsi démontrée dans le canton.

En 2018, la proportion de bois de service & industrie était de 60%, alors que le bois d'énergie était de 40%. L'épicéa reste l'essence la plus importante des forêts du canton avec 49% du patrimoine sur pied, mais sa diminution a principalement profité au hêtre dont la proportion est de 21%.

Enfin, on constate une augmentation constante du bois d'énergie, en raison des nombreuses installations de chauffage à distance. Actuellement, l'énergie-bois représente 8% de la consommation d'énergie chauffage du canton. Selon une étude du Service des forêts, le potentiel de bois d'énergie que les forêts fribourgeoises pourraient fournir est de 60'000 m³, soit 2/3 de plus qu'aujourd'hui.



Remaniement parcellaire des forêts fribourgeoises

.....
Michel **Niquille**

Avec plus de **12'000 propriétaires** privés, et une surface moyenne de 1,5 ha par propriétaire, le canton de Fribourg a encore du pain sur la planche pour remanier ses forêts. L'exercice n'est pas simple, mais les bases légales existent et le canton subventionne 70% des frais liés à ces remaniements.

Rencontre avec Patrick Rossier, ingénieur forestier, chef du 4^e arrondissement forestier à Romont.

On parle de 12'000 propriétaires privés dans le canton. Existe-t-il une statistique par district?

Il n'y a pas de statistiques à proprement parler, mais les arrondissements disposent de certains outils cartographiques qui permettent d'identifier les propriétaires les plus importants. De nombreuses parcelles appartiennent parfois à des hoeries composées de dizaines d'héritiers, ce qui ne facilite pas le recensement.

Combien de remaniements parcellaires sont en cours actuellement?

Deux remaniements sont en cours dans le 4^e arrondissement: Léchelles, qui est ter-

miné, et un exercice à Siviriez, en cours. Ces deux remaniements sont mixtes puisqu'ils concernent aussi des parcelles agricoles. On ne crée ainsi qu'un organe de gestion, ce qui engendre des économies importantes.

Vous avez participé récemment à un important remaniement. Quelle est la durée de ce genre d'exercice, et combien de propriétaires ou surfaces sont concernés?

J'ai eu le privilège de participer au remaniement mixte de Léchelles, à la fois comme collaborateur du bureau d'ingénieur qui a établi l'avant-projet en 2010, et comme accompagnant en ma qualité de responsable du 4^e arrondissement depuis 2016.

La particularité de ce remaniement est sa mixité, puisqu'il englobe aussi les surfaces

Remaniement parcellaire simplifié de Léchelles.



Situation avant le remaniement

Situation après le remaniement

Hiringer & Pécariard Ingénieur géomètre officiel

agricoles. La surface du périmètre forestier est de 287 ha, et concerne 287 propriétaires. Succinctement, voici les comparaisons entre l'ancien et le nouvel état:

<u>Ancien état</u>	<u>Nouvel Etat</u>
287 ha	287 ha
287 propriétaires	151 propriétaires
675 parcelles	169 parcelles
0,42 ha de surface moyenne	1,7 ha de surface moyenne

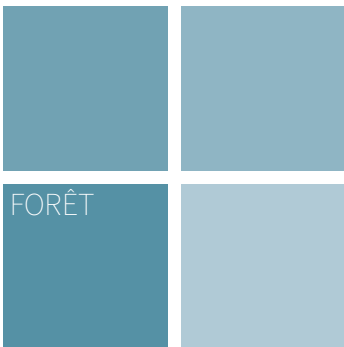
Le résultat est réjouissant et la desserte mise en place permet une meilleure exploitation des bois, valorisant ainsi les essences contenues dans le périmètre. Le coût total s'est élevé à 1,8 million de francs et après subventions, le montant du propriétaire s'est élevé à 1900 francs par ha, ce qui est dans la norme.

Comment fonctionne un remaniement parcellaire forestier?

Les bases légales sont définies dans la loi du 30 mai 1990 sur les améliorations foncières et le règlement d'exécution du 11 août 1992. En premier lieu, il s'agit de définir le périmètre concerné et de créer un syndicat. Une assemblée constitutive va le mettre en place, ce qui demande parfois du temps. Il s'agit de convaincre tous les propriétaires afin de partir sur de bonnes bases. Une commission de classification indépendante est constituée en vue de taxer la valeur des terres, sous la forme de points. Les vœux des propriétaires sont entendus et le travail peut donc se faire.

Un remaniement forestier prend du temps, comme on l'a vu à Léchelles, mais le résultat est extrêmement favorable à la gestion

du patrimoine forestier. C'est aussi l'occasion de rencontres intéressantes et didactiques. De nombreux propriétaires forestiers ne connaissent pas toujours la situation et la valeur de leurs biens. On constate chez certains un attachement sentimental très fort à leur parcelle, la valeur intrinsèque n'a alors pas de sens pour eux.



Mise de bois au Pays de Gruyère

.....
Michel **Niquille**

L'Association Forêt Gruyère regroupe les propriétaires forestiers publics et privés du district et veille à la défense de leurs intérêts. Depuis 2018, elle organise une mise de bois de qualité, comme le font depuis longtemps les propriétaires forestiers neuchâtelois et le Service des forêts de la Ville de Lausanne.

Rencontre avec Patrick Ecoffey, garde forestier à la Corporation Berra-Gibloux, responsable de la mise en place des bois de la mise et chargé également du cubage et du contrôle de qualité des billes mises en vente. Patrick Ecoffey est membre du comité de Lignum Fribourg où il représente l'APFF (Association du personnel forestier fribourgeois).

Quel est l'historique des mises de bois dans le canton?

Il y a plusieurs années, les communes organisaient des mises de bois de chauffage sur pied ou par tas. Cette époque correspond à un usage intensif du bois de chauffage et ces mises rassemblaient les citoyens qui se chargeaient ensuite de la préparation du bois, en stères ou en bûches. Cette époque est révolue et c'est en 2018 que Forêt

Gruyère a organisé sa première mise de bois de service de qualité.

Après l'évènement Lothar, les gardes forestiers ont été très absorbés par la gestion des quantités de bois, et plus particulièrement les résineux. Les feuillus ne représentaient plus beaucoup d'intérêt et on a même constaté un certain dédain pour ces essences. Mais avec une volonté de tri des bois, on a redécouvert leur valeur, avec un constat: la demande devait être relancée. Ces mises de bois favorisent ainsi la formation continue des forestiers, c'est valorisant pour eux et leurs équipes.

Quels sont les buts poursuivis par Forêt Gruyère?

L'association regroupe les propriétaires publics et privés du district et défend leurs

Troisième mise de bois à Echarlens le 29 février 2020.



Mélanie Rouiller

intérêts. Elle regroupe la commercialisation du bois énergie et contracte avec les promoteurs de chauffage à distance de la région, de même qu'avec la Maison Kronospan pour les bois d'industrie. Elle fédère les propriétaires et collabore étroitement avec les services forestiers et Forêt Fribourg, association faitière cantonale des propriétaires.

Comment qualifier les bois mis en vente lors de vos mises de bois?

On qualifie ces billes de bois de qualité, car elles représentent une valeur importante pour les futurs utilisateurs. Il s'agit pour l'essentiel de bois feuillus, auxquels s'ajoutent des billes de fruitiers et parfois des résineux de haute qualité. L'utilisation future est destinée aux artisans menuisiers, ébénistes, tourneurs et même luthiers.

Y a-t-il un impact sur le public cible?

Depuis son lancement en 2018, la mise publique séduit un grand public, et au-delà du district. Bien entendu sont surtout présents les professionnels, tels scieurs, négociants et artisans. Cette rencontre permet des échanges et plus particulièrement avec le personnel forestier. Des liens se créent, qui se perpétuent, ce qui permet des relations commerciales nouvelles et souvent fructueuses. Je relève aussi la présence d'un public urbain et de nombreux curieux, ainsi que d'anciens de la filière bois. Le côté convivial d'une mise de bois ainsi que la personnalité du crieur y sont aussi pour quelque chose.

Comment se déroule concrètement votre mise de bois?

Dès l'automne, les gardes forestiers sont

informés de l'organisation de la mise, avec une demande d'annonce de bois de qualité, plus particulièrement du bois feuillus. Les annonces font ensuite l'objet d'un contrôle et une liste précise est établie. Les acheteurs potentiels doivent disposer d'informations complètes sur les bois présentés lors de la mise. Sans être sévères, les exigences sont élevées et nous veillons à présenter des billes susceptibles de séduire les professionnels.

L'organisation de la mise en place est essentielle et demande un travail considérable, avec l'appui des gardes forestiers et des transporteurs. Nous veillons à présenter des lots homogènes, qui ne dépassent que rarement 8 m³. Certaines essences particulières et rares se retrouvent plutôt dans des lots uniques.



Mélanie Rouiller

Il ne reste plus qu'à convaincre les professionnels de se presser à Echarlens, lieu dédié à notre mise de bois, pour réaliser des ventes satisfaisantes.

Quel résultat?

Nous veillons à un équilibre du résultat financier et après trois exercices, nous y sommes. Cependant, c'est une excellente opération de relations publiques. Cette rencontre entre producteurs et consommateurs est essentielle et permet des relations d'affaires intéressantes. Enfin, c'est une reconnaissance tangible pour les gardes forestiers qui se sont appliqués à présenter des lots de qualité.

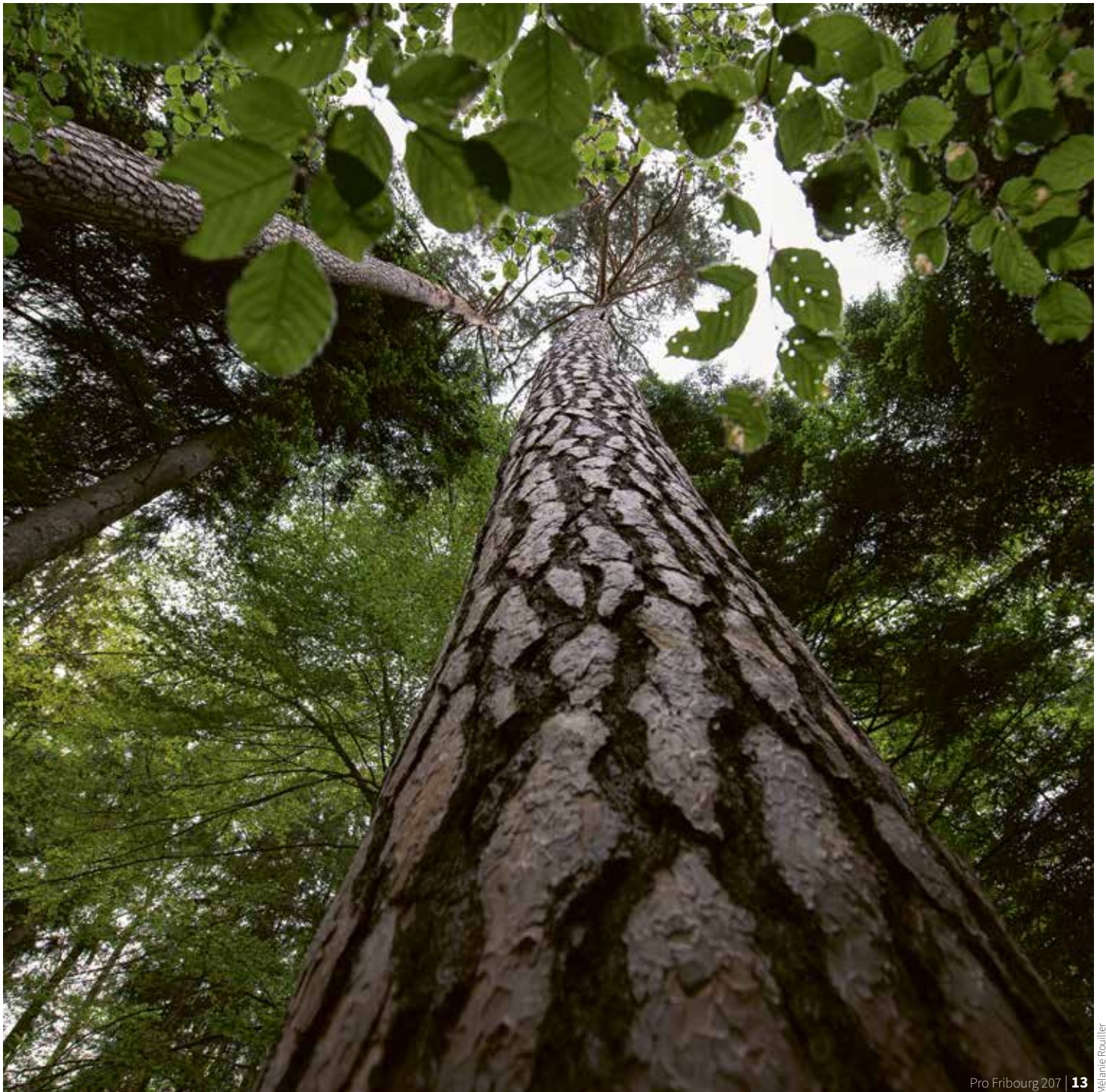
153 m³ de bois ont trouvé preneur cette année, on peut noter que la mise a permis d'atteindre des prix records pour certaines

essences. Une grume de chêne de la Bourgeoisie de Fribourg a été adjugée à 600 francs le m³, alors qu'une bille de pommier sauvage a atteint 660 francs le m³.

Même si ces lots sont peu importants, le résultat démontre l'intérêt des artisans pour ces bois de qualité. Je cite aussi un lot exceptionnel de Douglas misé à 300 francs le m³! En conclusion, ce résultat est une reconnaissance gratifiante pour les gardes forestiers qui se sont appliqués à présenter des lots de qualité.

Troisième mise de bois à Echarlens le 29 février 2020.

Pin sylvestre, forêt glânoise.



État des lieux de la forêt et de sa résilience

Interview de Dr. Yann **Vitasse** par Mélanie **Rouiller**

Dr. Yann Vitasse est collaborateur scientifique à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Cet organisme a pour mission l'utilisation et la protection des milieux naturels et urbains.

Depuis des millénaires, les forêts nous ont clairement prouvé qu'elles possédaient un fort pouvoir de résilience. Sauront-elles encore s'adapter à l'accélération des changements climatiques actuels?

Effectivement les arbres de nos forêts peuvent faire face à des événements climatiques extrêmes comme des gels tardifs sévères, des canicules ou des sécheresses. On se souvient très bien par exemple de la canicule et sécheresse de l'été 2003 ou de l'été 2018. De telles sécheresses ont déjà eu lieu dans le passé et nos forêts ont réussi à y faire face. Elles ont résisté face aux sécheresses consécutives à la fin des années 1940 ou encore à la grande sécheresse de 1976 qui avait beaucoup affecté les forêts dans toute l'Europe. La grande différence est qu'aujourd'hui ces sécheresses

ont lieu dans un contexte bien plus chaud à cause du réchauffement climatique. À quantité de précipitation équivalente, une sécheresse qui a lieu avec des températures plus chaudes de 3 degrés aura des effets nettement plus importants sur les arbres et c'est ce qu'il se passe aujourd'hui: des températures plus élevées induisent une demande en eau plus importante. Cette évapotranspiration potentielle augmente le stress hydrique pour les plantes.

Les forêts ont besoin généralement de 3-4 ans pour se remettre d'une grande sécheresse. Cependant, l'accélération des changements climatiques, et l'augmentation de la fréquence et de la durée des sécheresses prévue par les modèles climatiques laissent à penser que les forêts de basses altitudes en Suisse arrivent bientôt à un point de rupture

Paysage forestier
gruérien sous une
épaisse brume
printanière.



Mélanie Rouiller

ou cette résilience ne suffit plus et d'autres espèces plus adaptées à des climats chauds et secs devraient être envisagées.

Comment imaginez-vous l'avenir des forêts suisses et plus principalement fribourgeoises?

Les forêts en Suisse sont déjà en train de changer de visage et vont continuer cette métamorphose dans les décennies à venir. L'épicéa par exemple montre une forte régression en plaine en lien avec les sécheresses plus accrues et les attaques récurrentes de bostryches qui en découlent. Le hêtre a montré un fort dépérissement suite à la sécheresse de l'été 2018 avec un brunissement des feuilles observé dès la fin du mois de juillet dans les cantons de Schaffhouse, Bâle campagne et du Jura par exemple. Globalement les forêts de plaine

s'enrichissent en espèces caducifoliées (feuillus) avec des espèces plus résistantes à la sécheresse comme les chênes et les tilleuls par exemple. À court et moyen terme, d'autres espèces pourraient être envisagées comme le charme, l'érable plane ou même le châtaigner et le chêne vert. La fonction des forêts est aussi en train de changer progressivement. Suite à la diminution du prix du bois liée en partie aux récentes tempêtes et aléas climatiques, de nombreux gestionnaires forestiers changent de stratégie quant à la fonction du peuplement. De plus en plus de peuplements sont dévoués à une fonction récréative par exemple.

Les forêts fribourgeoises se situent dans un climat un peu plus humide que le plateau Suisse et par conséquent devraient avoir «plus de temps» (dérisoire à l'échelle de

vie d'un arbre) pour s'adapter au climat de demain. Cependant à moyen terme les tendances qui se dessinent aujourd'hui sur le plateau seront sans doute les mêmes dans les Préalpes fribourgeoises.

Sur le terrain, avons-nous déjà préparé le futur en travaillant sur le choix d'essences à favoriser?

Les gestionnaires forestiers font face à ce grand challenge et ont déjà adapté leur stratégie en essayant de favoriser les espèces que l'on sait être plus résistantes aux sécheresses et canicules comme le chêne. C'est très compliqué car les espèces que l'on trouve dans le rajeunissement naturel actuel des forêts ne seront souvent pas adaptées au climat futur. Il faut penser à long-terme et donc les forestiers ont un rôle important à jouer.



Traces laissées
par un insecte
xylophage.

L'exploitation forestière prend-elle en compte cette problématique?

Oui de plus en plus et les gestionnaires forestiers se tournent également vers les scientifiques pour leur offrir leur expertise précieuse de terrain et recevoir des outils supplémentaires issus de la recherche. Par exemple au WSL nous avons développé des modèles permettant de prédire l'évolution des niches climatiques des différentes essences forestières. Ces projections montrent clairement que le climat devient de moins en moins favorable au hêtre à basse altitude sur le plateau dès 2020. Les forestiers se tournent aussi de plus en plus vers une structuration étagée des forêts avec un mélange important d'essences permettant une meilleure résilience face aux événements extrêmes.

Est-il bénéfique pour les forêts de les laisser sans aucune intervention humaine? Laissez la nature faire est-elle une option?

Les forêts seraient capables de s'adapter sans intervention humaine mais de manière beaucoup plus lente. Il est important de comprendre que dans notre climat la forêt va perdurer mais beaucoup d'arbres pourraient dépérir. La question que l'on doit se poser c'est quelle est la fonction que l'on attribue à chaque peuplement. Pour une fonction récréative par exemple il est important d'adapter le choix des essences aux conditions futures pour ne pas avoir une forêt dépérissante inadaptée à l'accueil du public pendant une longue période. On interviendra moins dans une forêt de protection en montagne, car on peut accepter plus facilement un nombre plus important

de bois mort, pour autant que ça ne mette pas en péril cette fonction de protection de la population contre les avalanches, chutes de pierre, glissement de terrains etc.

Les essences indigènes sont-elles vouées à disparaître?

Non ou alors très localement en plaine, à moyen terme. L'avantage en Suisse c'est qu'il suffit de parcourir de courtes distances pour retrouver un climat plus frais en altitude ou sur un autre versant par exemple. Les espèces forestières l'ont «bien compris» puisque on observe déjà une augmentation de leur altitude moyenne et supérieure dans les Alpes, d'environ 30m par décennie depuis 1970 (~150m!).

La forêt est-elle devenue plus dangereuse (chute d'arbres secs, ou

Connaître, conserver et promouvoir les arbres-habitats.

Le guide de poche des dendromicrohabitats décrit 47 types de refuges pour de nombreuses espèces de la forêt.

Le WSL -organisme de recherche de la Confédération sur le suivi et l'étude de la forêt, du paysage, de la biodiversité, des dangers naturels, de la neige et de la glace- met à disposition au téléchargement un guide de poche des dendromicrohabitats: www.wsl.ch/bmh-taschenfuehrer.

Un dendromicrohabitat est une singularité morphologique portée par un arbre qui devient une niche écologique pour de nombreuses espèces animales, au moins durant une partie de leur cycle de vie. Ils constituent des refuges, des lieux de reproduction, d'hibernation et de nutrition cruciaux pour des milliers d'espèces.

Chaque dendromicrohabitat offre des conditions très spécifiques en fonction du type et de ses caractéristiques: sa taille, sa forme, sa position dans l'arbre, le degré de décomposition du bois adjacent, l'état de l'arbre porteur (vivant ou mort), son ensoleillement, etc.

Chaque espèce vit de préférence sur un type particulier de dendromicrohabitat. Lorsqu'ils sont diversifiés au sein d'un peuplement d'arbres, une grande variété d'espèces trouve alors les conditions nécessaires pour y prospérer. Plus les dendromicrohabitats d'un même type sont nombreux, plus il est facile pour les organismes associés de coloniser de nouveaux dendromicrohabitats, ces derniers ayant une durée de vie limitée. Afin de renforcer la biodiversité et donc d'augmenter la résilience d'un peuplement, il est judicieux de connaître les dendromicrohabitats, de les préserver et de les promouvoir lors des interventions forestières.

Source: Guide de poche des microhabitats, WSL, 2020, L. Larrieu, R. Bütler, T. Lachat, F. Krumm, D. Kraus.

Autres supports d'informations:

www.boismort.ch

www.arbre-habitat.ch

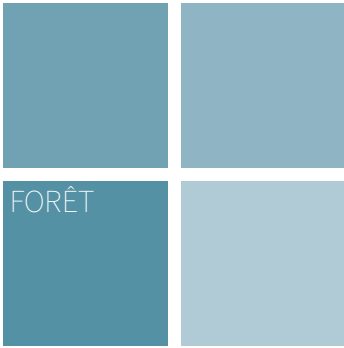
attaqués par le bostryche) pour le promeneur?

Suite à la sécheresse de l'été 2018, de nombreux épicéas, hêtres et sapins ont été endommagés avec un risque accru de chutes de branches. Cependant les forestiers ont sécurisé la plupart des peuplements (avec parfois des accès au public interdit pendant de longues périodes comme la forêt de Hardwald proche de Bâle).

Les amoureux de la nature peuvent-ils aider d'une manière ou d'une autre la forêt?

Tout simplement en allant se promener en forêt! Cela montrera l'attachement de la population aux forêts et le besoin de maintenir une fonction récréatrice malgré les changements climatiques. Les forestiers et collectivités territoriales feront

en sorte d'offrir au mieux ce service à la population.



La réserve forestière de la Petite Sarine

Propos recueillis par Mélanie **Rouiller**



Mélanie Rouiller

Frédéric Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier et **Adrian Aebischer**, biologiste au Service des forêts et de la nature (SFN) reviennent pour PRO FRIBOURG sur la création de la réserve forestière Petite Sarine, et sur les implications et bénéfices de son plan de gestion.

1. Méandre de la Sarine en amont de l'Abbaye d'Hauterive.

2. Réserve forestière Petite Sarine. Exemple de niche écologique favorisant la biodiversité.



Le périmètre du plan de gestion de la Petite Sarine couvre environ 760 ha et touche deux zones alluviales d'importance nationale situées le long de la Sarine en aval du barrage de Rossens et au bord de la Gérine dans le Bois du Dévin à Marly. Les zones alluviales, sont des terrains inondables en bordure de cours d'eaux et de lacs, qui font partie des écosystèmes les plus riches en espèces. Certaines plantes ou animaux ne subsistent que dans ce milieu spécifique. Il s'agit d'espèces supportant volontiers les inondations et qui ont besoin de sites dits « pionniers » (bancs de sable ou de gravier, et autres terrains nus). La reproduction de certains batraciens nécessite des mares temporaires. La plupart de ces groupes sont en danger ou vulnérables. Dans la mesure où 80% des zones alluviales de Suisse ont disparu, il est donc urgent de préserver ce qu'il en reste et ainsi croire à la sauvegarde, par exemple, du Sonneur à ventre jaune, de la très menacée chauve-souris Grand murin, du Harle bièvre et autres oiseaux des parois de molasse.

Objectifs du plan de gestion:

- 1) Conserver, voire augmenter la tranquillité et le caractère sauvage du secteur amont

- 2) Assurer la sécurité des infrastructures (bâtiments, routes et sentiers)
- 3) Préserver, voire développer la biodiversité générale des forêts
- 4) Améliorer la gestion de l'accueil du public
- 5) Conserver et améliorer la qualité des habitats et des biotopes pour la faune et la flore

Une commission de gestion

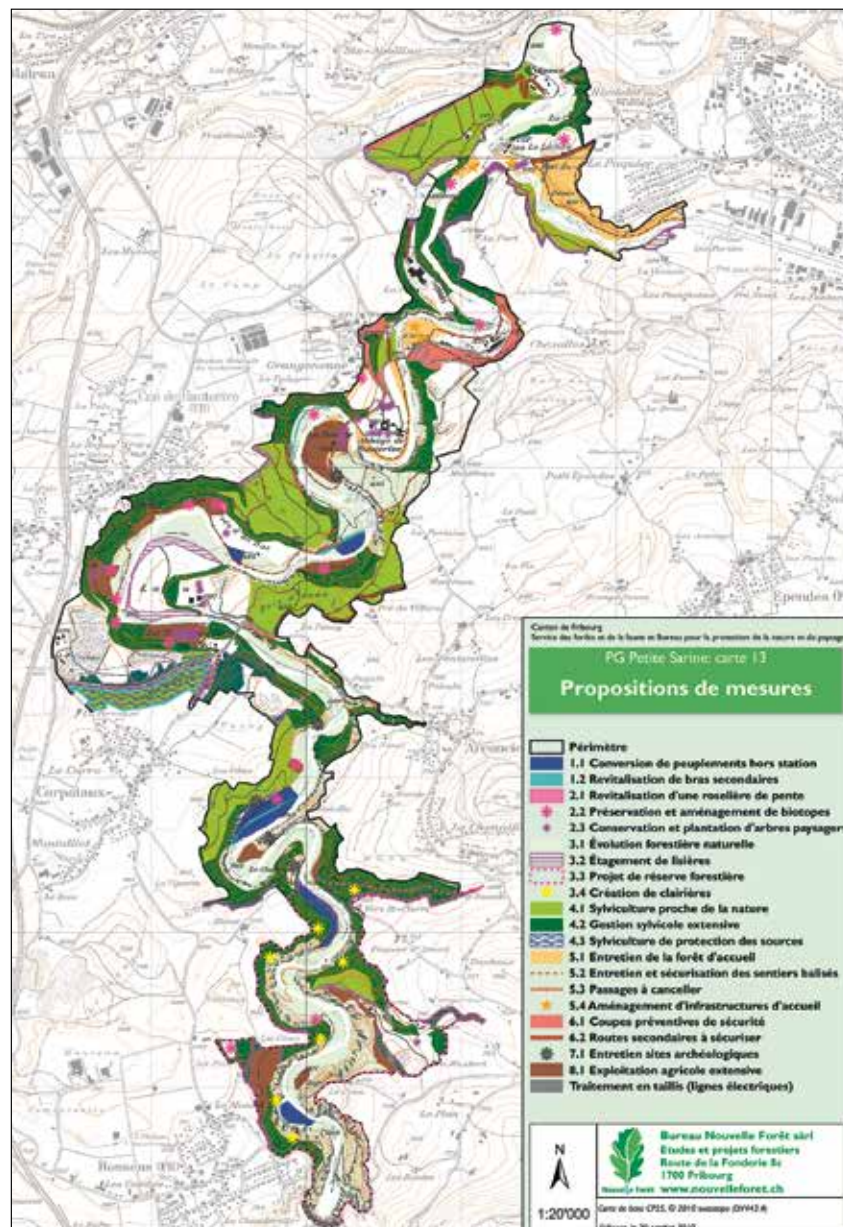
Dans l'optique d'atteindre ces cinq cibles, le plan de gestion comprend une vingtaine de mesures à entreprendre jusqu'en 2023. Une commission de gestion pilote l'ensemble de la réalisation du projet. Elle est composée des communes d'Arconciel, Gibloux, Marly, Hauterive, Treyvaux et du Service des forêts et de la nature. Les unités de gestion forestière locales avec leurs équipes réalisent les travaux sur le terrain. Ceux-ci sont coordonnés et organisés par le 1er arrondissement forestier et les forestiers de triage concernés. Ce dispositif mis en place permet des interventions ponctuelles en faveur d'une biodiversité faunistique et floristique au nord d'Illens et jusqu'à Marly. La création d'une réserve forestière entre Illens

et le barrage de Rossens constituait une des mesures phare du plan de gestion.

Une coopération efficace

La mise en place de la réserve forestière a très bien fonctionné grâce à un accueil favorable de la grande majorité des propriétaires concernés: communes d'Arconciel, Gibloux et Treyvaux, Bénéfice curial de Treyvaux, Groupe E, Etat de Fribourg et privés.

La réalisation des mesures planifiées fonctionne très bien grâce à un partenariat efficace. L'équipe forestière du Groupe E est régulièrement engagée, au même titre que les équipes forestières publiques et les entreprises privées, dans les différents travaux lors de la mise en œuvre des mesures qui ont été approuvées en 2012 par les propriétaires publics, le Groupe E et le Service des forêts et de la nature. En ce qui concerne les travaux touchant une propriété privée, ils font l'objet d'accords au cas par cas, en fonction des besoins, des droits et devoirs de chacun.



Interventions sur le terrain

Quelques-unes des interventions consistent par exemple à l'entretien de biotopes existants et à la création de nouveaux étangs, à l'étagement de plusieurs lisières, à la mise en place de clai-

Les falaises de la Sarine offrent une grande complexité du milieu et créent une source de biodiversité variée et riche.



Bureau Nouvelle Forêt.ch/rt

rières (zones de gagnage pour le chamois) par déboisement et mise en andain des rémanents de coupe.

Le barrage

La problématique du débit de la Petite Sarine (contrôlé par le barrage de Rossens) ainsi que les aspects de crues ne sont pas abordés dans ce projet. Il s'agit principalement de mesures liées à la détérioration constatée de l'habitat de la faune piscicole. Les enjeux financiers, mais aussi politiques dépassent largement les compétences de la présente commission. Ces aspects sont discutés directement entre le Conseil d'État, respectivement les services de l'État concernés et le Groupe E.

Un terrain propice à une riche biodiversité

Les forêts qui bordent la Sarine entre Rossens et Illens présentent une grande valeur écologique. La liste des animaux et des plantes présents dans ce secteur, recèle une impressionnante diversité. Pas moins de 90 espèces d'oiseaux, dont plusieurs très rares et dix des quatorze espèces d'amphibiens du canton y ont été recensées. Cette richesse est principalement due à l'état encore sauvage du

site ainsi qu'aux forêts hétéroclites et naturelles implantées dans cette zone. La complexité du milieu en lui-même, façonné par les falaises et les zones humides, engendre également une source importante de biodiversité.

Un des buts d'une réserve forestière est de permettre une évolution naturelle, et donc obtenir à terme, entre autres, davantage de vieux arbres et de bois mort. Ces deux éléments sont des microhabitats très précieux pour de nombreux insectes et autres animaux, champignons, lichens, etc. En effet, parmi les espèces particulièrement menacées figurent des organismes qui ont besoin de ces précieuses niches écologiques. Le processus pour obtenir de très vieux arbres et davantage de bois mort reste évidemment lent. Dès lors, les résultats d'une éventuelle amélioration de la biodiversité ne sera décelable que dans quelques années, voir décennies. Il est d'ailleurs prévu de réaliser en 2024, 10 ans après le premier inventaire, un nouveau relevé de tous les oiseaux nicheurs, les amphibiens et les chauves-souris.

FORÊT

L'architecture bois a le vent en poupe

.....
Michel **Niquille**



Primula Bosshard

Actif dans la promotion du bois, **Lignum Fribourg** représente l'ensemble de la filière bois du canton de Fribourg, soit plus de 3200 emplois. L'association veille depuis 1988 à une utilisation accrue du bois sous toutes ses formes dans la construction, et plus particulièrement pour les ouvrages publics.



2

1. Intérieur de l'école primaire, Ursy.

2. Construction de l'école primaire de Vulruz, mise en place d'une structure préfabriquée en bois local.

Soucieuse d'une utilisation accrue du bois local, Lignum Fribourg a réussi à convaincre les pouvoirs publics du canton de favoriser son emploi dans les projets de salles polyvalentes, écoles et autres bâtiments administratifs. Encore fallait-il être en accord avec la législation sur les marchés publics.

En 2014, Lignum a mandaté Me Jean-Michel Brahier, avocat, spécialiste des marchés publics, pour obtenir un avis de droit sur l'utilisation du bois indigène dans les constructions publiques. Conclusion: rien n'empêche les pouvoirs publics de favoriser le bois local dans leurs projets et plus particulièrement dans la fourniture de leur propre bois. Il faut pour cela établir un contrat de fournitures et la loi est respectée. C'est grâce à cet avis de droit que se sont érigés dans le canton de Fribourg le Bâtiment MAD3 de la police cantonale de Granges-Paccot et les écoles de Vulruz et Ursy.

Favoriser le circuit court

Les projets qui ont suivis, tant à Gruyères qu'à Charmey, Bulle et Riaz, permettent ainsi une meilleure utilisation du bois local. La législation a changé au point que le Canton de Fribourg construit

actuellement la ferme école de l'Institut agricole de Grangeneuve en bois fribourgeois, avec uniquement des charpentiers fribourgeois. Lignum Fribourg a montré la voie et l'Etat de Fribourg, et aujourd'hui de nombreuses communes ont pris le train en marche. La loi sur les marchés publics est respectée et le discours du développement durable et du circuit court prennent ici toute leur signification. Les forêts fribourgeoises sont à même de fournir la matière première indispensable à tous ces projets. Souvent, le bois est livré dans les scieries les plus proches et des contrats de fournitures, établis selon les règles de l'art, permettent une traçabilité absolue.

MAD3, Vulruz et Ursy, des exemples iconiques

Le bâtiment de la Police cantonale de Granges-Paccot, MAD3, a fait l'objet d'un concours d'architecture où le bois était exigé pour l'ensemble de la construction. Il s'agissait d'une volonté du Gouvernement fribourgeois de construire un bâtiment en bois d'envergure. L'exemple est réussi, MAD3 a été construit avec plus de 2800 m³ provenant des forêts domaniales. Exploité sur neuf chantiers forestiers, le bois a été scié et séché dans les scieries du canton, avant d'être acheminé dans l'entreprise de charpente qui



Primula Bosshard

1. Salle de classe de l'école primaire à Ursy.

2+3. Chantier de l'école primaire de Vulruz.

a monté le bâtiment de Granges-Paccot. MAD3 a obtenu le Prix Lignum 2018 de la région Ouest, de même que le Prix spécial bois suisse, consacrant ainsi la volonté du Gouvernement fribourgeois de favoriser l'utilisation de son propre bois.

Les communes de Vulruz et Ursy, à leur manière, ont également fourni leur propre bois pour leurs bâtiments scolaires. Pionnière, la commune de Vulruz a fait l'objet d'une couverture médiatique sans précédent. Cet exemple a permis à d'autres communes de se lancer dans des projets similaires. Pouvoirs politiques et filière bois du canton bénéficient ainsi d'une législation sur les marchés publics qu'on croyait rigide. Grâce à l'avis de droit de Me Michel Brahier, le bois a trouvé dans le canton de Fribourg une voie favorable au circuit court et à l'économie locale.



Interview

Rencontre avec Jean-Marc et Colette Ruffieux-Chehab, architectes EPFL-HES, du Bureau d'architecture éponyme à Fribourg.

Quel est votre point de vue par rapport au concours d'architecture avec exigence «bois»?

Il est important de laisser la matérialisation à la libre interprétation de son auteur. En effet, durant la conception du projet, la topographie du lieu, sa densité bâtie, le contexte historique et culturel dans lesquels il s'inscrit constituent autant d'indices qui vont guider l'architecte dans son processus créatif. Aussi, chaque cas étant différent, il est préférable que le Maître de l'ouvrage, s'il le souhaite, suggère le bois plutôt qu'il n'en fasse une condition a priori. Dans la pratique du concours d'architecture, force est de constater que la meilleure solution s'impose par la comparaison des propositions.

Quelle est l'importance du Maître d'ouvrage dans les projets «bois»?

Pour garantir la réussite d'une réalisation, quelle que soit sa conception, une symbiose entre les différents acteurs du projet est

primordiale, et ce dès la phase d'avant-projet. Ceci passe par une bonne collaboration et de nombreux échanges, car la construction en bois est une science complexe qui nécessite une coordination sans faille des intervenants. Aussi, lorsque le Maître de l'ouvrage entreprend d'utiliser son propre bois pour bâtir, cette nécessité de dialogue devient incontournable. Il s'agit en effet de maîtriser l'ensemble du circuit de production, et d'accompagner un processus qui va de la matière première jusqu'au produit fini. Une telle mise en œuvre ajoute, en filigrane, une dimension didactique et sociale à l'acte de construire. Dans le cas de l'école d'Ursy, tous les acteurs se sont impliqués dans le projet, lui donnant ainsi une âme, que l'atmosphère de l'école traduit aujourd'hui.

Quid de la collaboration avec la filière bois?

La collaboration entre les acteurs de la filière du bois doit être, d'emblée, la plus étroite possible. Chacun des maillons de la chaîne se doit, très concrètement, d'entrer dans la problématique de l'ensemble, et de comprendre les prérogatives de l'autre. Le rôle des forestiers et des scieurs est primordial, de même qu'est indispensable la participation d'un ingénieur spécialisé en construction



Projet de construction
du centre scolaire
Château d'Eau à Marly.

bois. Il s'agit ensuite d'un processus d'aller-retour patient, mais, en définitive, très positif. Il permet d'optimiser le projet et de trouver des solutions innovantes.

Quel est l'avenir du bois dans la construction?

Actuellement, force est de constater un vif regain d'intérêt pour la construction en bois. Ceci se traduit notamment par les résultats des concours d'architecture ces dernières années. Récemment, nous avons eu le plaisir, avec notre associé Yann Christen, d'être les lauréats du concours d'architecture pour la construction du nouveau Centre scolaire de Marly. Celui-ci sera réalisé en bois, et des discussions sont en cours avec la Commune, afin de bénéficier de l'utilisation de bois provenant des forêts environnantes. Dans le cadre de ce projet, à la suite de l'analyse du site et de ses contraintes, le fait de construire en bois nous a semblé être le choix le plus opportun. Notre proposition s'est concrétisée par une forme urbaine simple définissant l'espace majeur de la cour de récréation. La trame structurelle des bâtiments, répétitive, leur confère une spatialité propre et offre en outre la perspective d'une préfabrication rationnelle. Cette conception, économique par les

moyens qu'elle emploie, dévoile néanmoins, avec simplicité, une certaine richesse de l'architecture. Enfin, il faut noter que le canton de Fribourg dispose d'une filière bois riche et dynamique, propre à favoriser l'usage du bois, pour les constructions publiques notamment.

PORTFOLIO

Forêt pastel

Etienne Francey est un photographe naturaliste peu ordinaire. Il traite de façon saisissante une nature qui lui cède inéluctablement son subtil mystère. Ses images acidulées, soigneusement cadrées et retravaillées reproduisent un univers singulier dans lequel chacun découvre un environnement aux éclats insoupçonnés. Le jeune photographe fribourgeois, déjà auréolé de plusieurs distinctions et publications, propose ici sa vision de la forêt fribourgeoise, de sa flore et de sa faune. Cette série dévoile une douce et étonnante magie qui rappelle à quel point les lisières et les bois regorgent de vie et d'instantanés inégalables.

Avec ses portfolios, PRO FRIBOURG se donne comme mission de présenter le travail de photographes fribourgeois.

D'autres images à découvrir www.etiennefrancey.ch



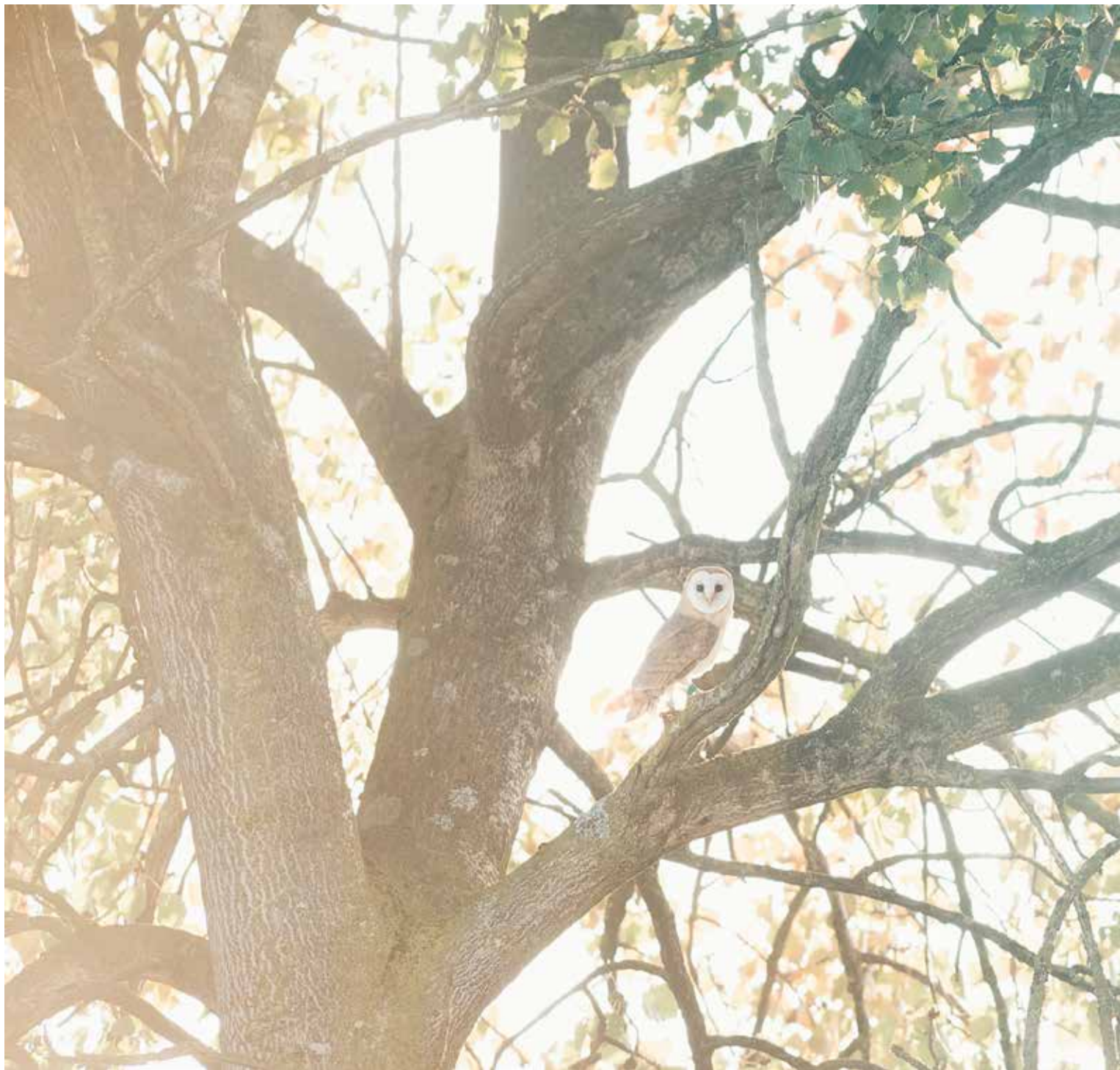














Biogaz au Petit-Vivy, menace sur un site exceptionnel

Sylvie Genoud Jungo

L'opposition de PRO FRIBOURG à la construction d'une installation de biogaz dans le hameau du Petit-Vivy à Barberêche a suscité des réactions. Explications.

Un site d'exception

Barberêche, qui fait aujourd'hui partie de la commune de Courtepin, occupe une large bande de paysage le long du Lac de Schiffenen. L'ancienne commune est composée du village et de trois domaines patriciens séparés par des ravins: le château de Barberêche, le Grand-Vivy et le Petit-Vivy.

Le site dont les origines remontent à la préhistoire, s'est développé dès le moyen-âge. Il a la particularité et la chance d'avoir été, jusqu'à aujourd'hui, relativement bien préservé d'interventions regrettables. En raison de ses qualités paysagères et architecturales, il est inscrit en valeur maximale à l'Inventaire fédéral des sites à protéger en Suisse, l'ISOS, c'est-à-dire qu'il bénéficie de la plus haute appréciation. Cet inventaire désigne l'ensemble «comme une vaste portion de campagne remarqua-

blement intacte sur la rive nord-ouest du lac de Schiffenen». N'entrant pas dans les catégories des villes, villages ou hameaux, dans lesquelles sont habituellement classés les ensembles bâtis, Barberêche est qualifié de «cas particulier». Dans cette catégorie, l'on considère que les bâtiments sont indissociablement liés à leur environnement. Une caractéristique évidente pour Barberêche.

Le Petit-Vivy comprend trois fermes groupées avec leurs bâtiments annexes, et à moins de 100 mètres de ce noyau agricole, le château, composé entre autres d'un donjon datant du XIII^e siècle, de deux bâtiments principaux, d'un puits et d'un mur d'enceinte.

L'installation de biogaz litigieuse

C'est dans ce secteur qu'a été mis à l'enquête en 2013 le projet d'une installation de



Pro Fribourg | SGJ

biogaz. Précisément sur le terrain avoisinant le château, dont l'objectif de sauvegarde est, il faut le répéter, le plus élevé selon les critères de l'Inventaire fédéral ISOS.

Estimant alors que la construction porterait une atteinte conséquente au site ISOS d'importance nationale, PRO FRIBOURG décida de s'y opposer. Patrimoine Suisse, Patrimoine Suisse section Fribourg, ainsi que quelques voisins font de même.

Après une modification du premier projet mis à l'enquête en 2013, une nouvelle variante voit le jour en 2015. Elle prévoit la construction d'un bâtiment en deux parties, d'une cabine transformatrice et d'une fosse digestive en béton de 16 mètres de diamètre recouverte d'une bâche verte, ainsi qu'un aménagement paysager pour camoufler

le tout. Toujours trop invasive, PRO FRIBOURG et Patrimoine Suisse expriment une nouvelle fois leur désaccord. Les oppositions sont rejetées par le Préfet du Lac, chacun dépose alors séparément un recours auprès du Tribunal cantonal en 2017.

Quant aux Services de l'Etat, ils considèrent que le projet présente toutes les conditions favorables. Avec un bémol et pas des moindres: le Service des biens culturels, bien que donnant son feu vert à cette nouvelle mouture, relève que cette construction portera une atteinte à la qualité du site. L'ancienne commune de Barberêche, en tant que responsable de l'aménagement de son territoire, avait dès la première mise à l'enquête, fait le choix de respecter son Plan d'aménagement local et les inventaires en formulant un préavis négatif à l'encontre du projet.

La décision du tribunal

Pour les Juges de Fribourg, l'installation de biogaz ne peut être construite sur ce site du Petit-Vivy.

Ils estiment à juste titre que le projet portera une atteinte conséquente au site ISOS d'importance nationale. Prévue à un emplacement offrant une vue directe sur le château, l'installation obstruera l'échappée dans l'environnement décrite par l'Inventaire fédéral, dont l'objectif de sauvegarde est le plus élevé. En effet, selon leur décision, cette ouverture qui entoure le château offre une vue unique et donne un caractère emblématique au patrimoine protégé.

Les juges estiment que les mesures envisagées pour diminuer l'atteinte au paysage: volumes partiellement enterrés dans la



Le château du
Petit-Vivy vu du
ciel.

penne, séparation en deux du bâtiment, plantation d'un talus végétalisé, haie basse, et plantation d'arbres hautes tiges, ne seraient pas suffisantes pour camoufler l'impact de la construction. Ils considèrent également que la présence d'une bâche verte de plus de 16 mètres de diamètre n'est pas compatible avec le caractère du site.

En conclusion, bien que conforme à l'affectation de la zone agricole, ils confirment que cette installation présente une masse importante de nature à dévaloriser le site et qu'elle porte une atteinte inacceptable au site ISOS d'importance nationale, donnant ainsi raison aux opposants.

Un emplacement inapproprié

À propos de ce dossier, certains ont cru voir une position de PRO FRIBOURG contre les

énergies renouvelables et contre les agriculteurs, ce qui n'est évidemment pas le cas. PRO FRIBOURG ne s'oppose ni aux énergies renouvelables dont nous souhaitons le développement, ni aux agriculteurs dont nous saluons le travail. Nous contestons l'emplacement choisi, tout simplement car il s'agit ici de préserver un patrimoine exceptionnel reconnu. Il convient de respecter la loi et surtout de donner sens aux inventaires dont la raison d'être est inscrite dans la législation. L'article 6 de la Loi sur la protection de la nature, décrit l'objectif visé: lorsqu'un objet est inscrit dans un inventaire fédéral (ISOS, IFP, IVS), on considère qu'il «mérite spécialement d'être conservé intact ou, en tout cas d'être ménagé le plus possible». Lorsque cela concerne un site d'importance nationale, «la règle suivant laquelle un objet

doit être conservé intact dans les conditions fixées par l'inventaire ne souffre d'exception, que si des intérêts équivalents ou supérieurs, d'importance nationale également, s'opposent à cette conservation».

Construite sur le domaine du Petit-Vivy, l'installation litigieuse ne se limiterait pas à gêner la vue sur le château. Elle aurait un impact sur l'appréciation globale de Barberêche en tant que site ISOS d'importance nationale. Altéré par des constructions inadéquates, l'Office fédéral de la culture pourrait, lors de la révision de l'inventaire, estimer que les critères ne sont plus remplis et déclasser le site. Une situation qui serait très dommageable pour le canton de Fribourg, qui en comparaison intercantonale, compte déjà une très faible proportion de sites ISOS d'importance nationale.



Le lac de Schiffenen et le château du Petit-Vivy.

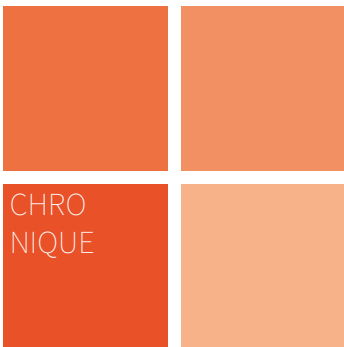
Pro Fribourg | SGJ

Dans une zone d'activités

Il faut aussi relever que la moitié des déchets organiques nécessaires au bon fonctionnement de l'installation proviendra d'autres exploitations et sera transportée par camions et tracteurs. Un fait qui a son poids dans la balance de l'argumentation des opposants, avec ce constat: l'installation de biogaz s'apparente aux autres installations d'énergies renouvelables, pour lesquelles les prises de positions officielles aboutissent en général à la conclusion que leur place se situe dans des zones d'activités et non dans des zones protégées.

Tout l'enjeu aujourd'hui est de ne pas opposer énergies renouvelables et patrimoine évitant ainsi les conflits d'intérêt. Pour atteindre l'objectif de la stratégie énergétique 2050, il convient d'analyser globalement toutes les

mesures possibles, de les concrétiser là où elles n'entrent pas en contradiction avec les objectifs de protection du patrimoine ou du paysage. N'ayant pu aboutir à un consensus en terres fribourgeoises, il appartient désormais au Tribunal fédéral de trancher. Une décision qui non seulement scellera le sort du Petit-Vivy, mais qui sera aussi très utile pour traiter d'éventuels cas similaires à venir.



Sous le papier et l'encre: des édifices

Geneviève Gross

Geneviève Gross est archiviste et historienne, spécialiste du XVI^e siècle. Elle propose de lire des documents habituellement peu accessibles au public et ouvre le dialogue entre passé et présent.

À travers l'archive, se produit un face-à-face avec des transactions, des décisions et des événements, proches ou lointains, connus ou oubliés. Un dialogue s'instaure entre les espace-temps et les individus qui les ont vécus. Suspendue à ces traces, la continuité, institutionnelle, juridique, informationnelle ou même émotionnelle, de et avec un lieu, une institution et une communauté est assurée. Objet matériel, unique et authentique mais soumis aux altérations du temps, l'archive contribue à la mémoire d'un lieu. Bien plus, elle en dessine ses contours et en nourrit son étendue.

Archives paroissiales

Sa chronique s'arrête sur deux pièces tirées du fond d'archives de l'ancienne paroisse de Siviriez, qui forme depuis 2007 une

seule entité paroissiale avec Villaraboud. Il s'agit, pour le premier, d'un feuillet de papier. Légèrement arqué, il cherche à retrouver sa position, roulé sur lui-même, gardée sans doute plusieurs décennies durant. Il défie ainsi pour un temps encore les mesures prises récemment en 2019 pour lui assurer, à lui et à l'ensemble des papiers des paroisses de Villaraboud et de Siviriez, une conservation pérenne par sa mise à plat et en boîte¹. Le deuxième document est un registre de petit format sans titre et d'épaisseur moyenne. Sa reliure et sa couverture cartonnée sans prestige le rendent presque familial et commun².

Pourtant, sous le papier et l'encre de ces documents, deux édifices surgissent, qui ont été, chacun en des temps différents et sans discontinuité, un lieu fondateur du



Vue aérienne de
Siviriez, entre
1940 et 1950.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Fonds PRO-FRIBOURG-Bourget

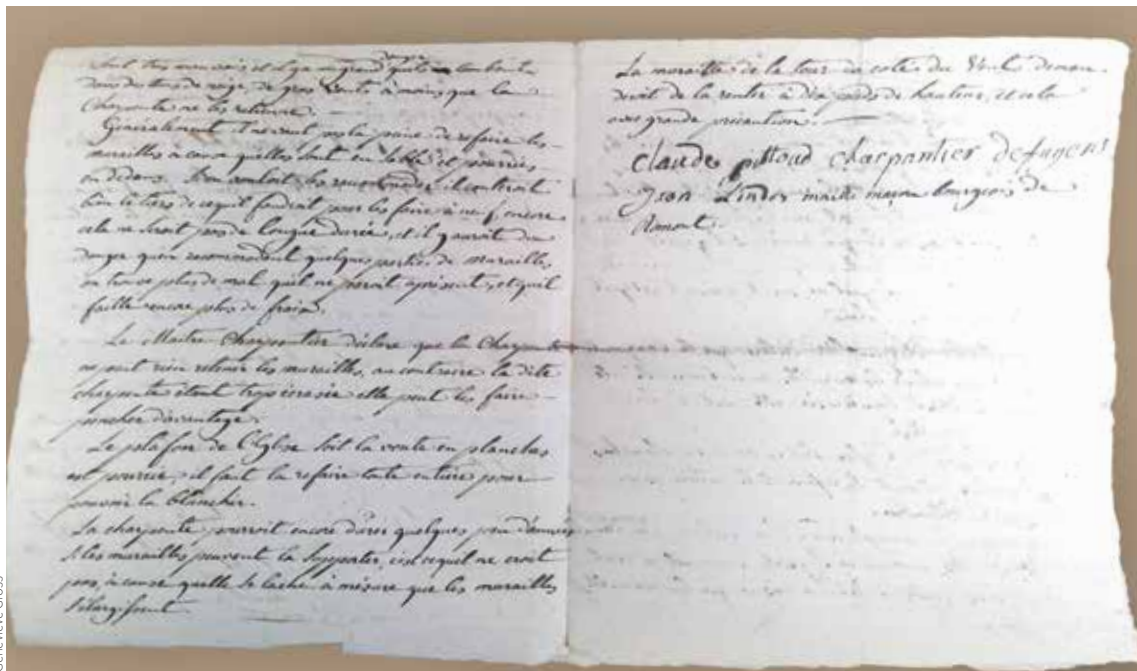
statut de paroisse de Siviriez, et un espace sacré incontournable de la vie chrétienne et communautaire. Ils remontent au milieu de l'année 1804. Portant les signatures de Claude Pittoud, charpentier de Fugens, et de Jean Linder, maître maçon et bourgeois de Romont, le feuillet rend compte de l'état des murs, de la voûte et de la charpente de l'église paroissiale de Siviriez. L'état des lieux effectué le 29 mai 1804, annonce en creux, dans un langage technique vulgarisé et facilement compréhensible, le destin de l'édifice qu'un replâtrage et des renforcements auraient peine à sauver d'un effondrement prochain. Le 7 juin 1804, l'assemblée générale de la paroisse accepte à la majorité la construction d'une nouvelle église, à un emplacement approprié autre que celui qu'occupe encore le chancelant bâtiment paroissial. Le registre de petit format enre-

gistre les étapes de la mise en œuvre de ce chantier qui conduira inmanquablement à la métamorphose progressive d'un paysage. À l'intérieur, y sont entre autres transcrites les décisions prises à ce propos, de juin 1804 à août 1805, par le conseil des représentants de la paroisse.

Une trace sur le papier

Ces deux documents ont une portée historique et symbolique par notamment leur capacité d'évocation de bâtiments aujourd'hui disparus ou transformés. Démolie, l'ancienne église paroissiale de Siviriez devient, au travers de sa visite par Claude Pittoud et Jean Linder, une architecture de mots. Ces hommes qui en scrutent l'état le 29 mai 1804, attestent, au lecteur du document, de leur présence dans et autour de cet édifice devenu invisible.

Témoignage de son existence, le document est plus fondamentalement une preuve tangible de sa fragilité. Une consolidation des murs qui, pour certains, penchent «d'un pied en dehors», «couteroit bien le tiers de ce qu'il faudrait pour les faire à neuf, encore cela ne seroit pas de longue durée». Davantage, «il y auroit du danger qu'en raccommodant quelques parties de murailles on trouve plus de mal qu'il ne paroît à present, et qu'il faille encore plus de fraix». La voûte en bon état menace pourtant de s'écrouler «par l'élargissement et fentes des murailles qui la supportent». Si certains murs sont investis par la moisissure, d'autres risqueraient de tomber «dans des tems de neige, de gros vents à moins que la charpente ne les retienne», ce que Claude Pittoud, charpentier, exclut formellement. Les circonstances ayant menées à



Procès-verbal de la visite de l'église de Siviriez, 29 mai 1804. (AParSvz - 0106, pièce 1)

la prise de décision de construire un nouvel édifice sont ainsi documentées.

Mise en lumière des aspects techniques

Cette entreprise de construction, dont la paroisse, annexée pour 64 ans encore au clergé de Romont se fait commanditaire: le livret permet d'en dresser certains détails, de l'achat du terrain à son aplanissement, jusqu'à la construction du four à chaux, le choix des pierres et leur charriage «depuis la Trême» entre autres. Dans les cinq sections qui le composent, il dévoile les facettes techniques, les contraintes matérielles et pratiques, le cadre et les modalités décisionnelles de l'administration et de la direction de travaux pour la paroisse et la communauté de Siviriez au début du XIX^e siècle. La dizaine de conventions qui occupent la

dernière partie du livret détaille, quant à elle, l'origine et la tâche des artisans engagés. Elle éclaire ainsi l'exercice de métiers et de techniques ayant servi à l'édification du bâtiment paroissial.

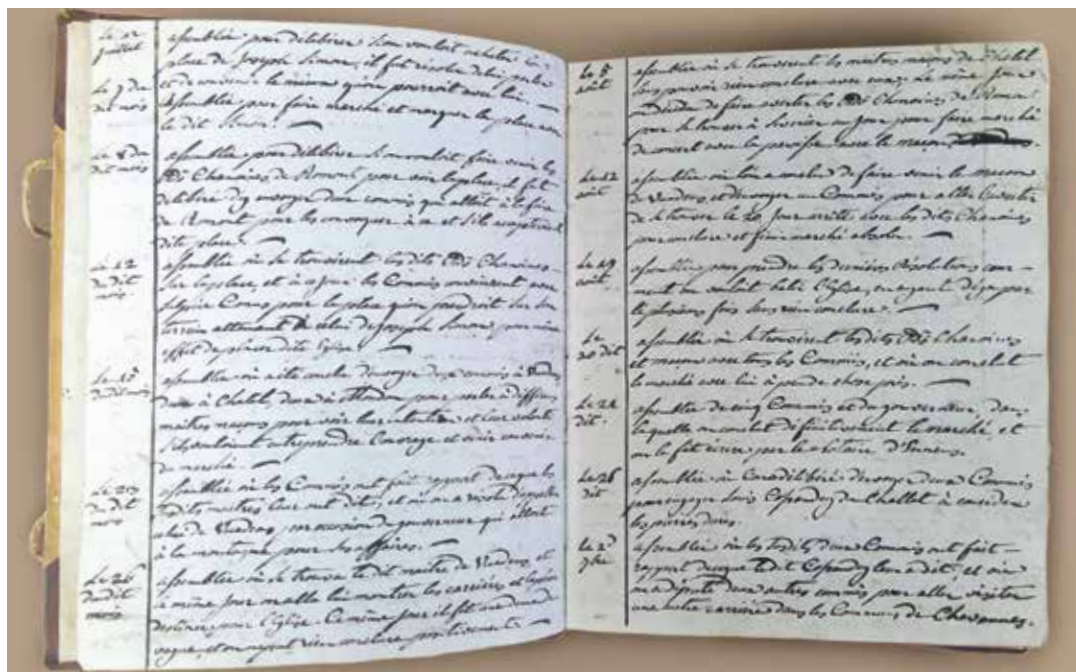
Dans cet historique d'une commande où l'aspect financier, les négociations et tractations avec le clergé de Romont et les quartiers de la paroisse ne sont pas passés sous silence, le maître d'œuvre, connu par ailleurs, n'a pas d'autre qualificatif que celui de «maître-maçon de Vuadens». Ce dernier a été préféré le 25 juillet à 1804, à ceux de Châtel-Saint-Denis et de Moudon³. L'usage de cette dénomination se fait illustration, en creux, de la professionnalisation progressive du métier d'architecte, exercé jusqu'au tournant de 1850 par plusieurs figures actives, -de l'ingénieur au maçon-, sur le

terrain de la construction et de la conception de bâtiment.⁴

Des influences, un bâtiment

Les intentions de la paroisse liées au style architectural de la nouvelle église peuvent également être tracées. Elles s'inscrivent dans un périmètre géographique de Vuadens à Vuippens. Les édifices de ces deux paroisses avaient été refaits à neuf vingt ans auparavant, en 1789 et 1792. Tous deux seront victimes des flammes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁵. Une autre influence, enfin, participe au projet de construction de l'église paroissiale. Dans la convention que signe le maître d'œuvre avec la paroisse, il lui est précisé que la tour du clocher de Notre-Dame (actuelle Basilique Notre-Dame de Fribourg) doit servir d'exemple à la construction de celle de Siviriez⁶.

Registre relatif à la construction de l'église de Siviriez, 1814-1815. (AParSvz-0151)



Sous le papier et l'encre, des édifices prennent corps, parfois par la seule trace que garde le document de leur réception. L'église paroissiale de Siviriez, consacrée en 1811, agrandie en 1932, porterait en héritage, enveloppée au cœur de ses fondements de pierre et de papier, la silhouette d'églises, ayant participé à une géographie du sacré du propre au Canton de Fribourg, au début du XIX^e siècle tout du moins.

- 1 Archives de la Paroisse de Siviriez, cote AParSvz – 0106, pièce 1.
- 2 Archives de la Paroisse de Siviriez, cote AParSvz – 0151.
- 3 Jean-Baptiste Balzorero. Dellion Appolinaire, Porchel François, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Fribourg, Impr. Saint-Paul, 1901, t. 11, p. 136.
- 4 Dave Lüthi, *La construction de l'architecte: histoire d'une profession en Suisse romande 1800-1940*, Neuchâtel, Alphil, 2010.
- 5 Dellion Appolinaire, Porchel François, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Fribourg, Impr. Saint-Paul, 1902, t. 12, P. 150, 169-170.
- 6 Archives de la Paroisse de Siviriez, cote AParSvz – 0106, pièce 3.

ART

Antonio Bruni électron libre de la peinture

Christophe **Mauron**



Christophe Mauron, conservateur au Musée gruérien nous présente Antonio Bruni (1947-2008), peintre ermite installé aux Blancs Ruz à proximité de la Valsainte. L'artiste y vivra dans les années 1980 une réalité d'armailli, été comme hiver.

1. La désalpe avec bouquets rouges et jaunes

Huile sur bois
60 x 50 cm
Collection particulière

2. Nu féminin agenouillé, rend hommage «aux divinités indiennes Rama et Sita» dans la paume de sa main

Huile sur bois
66 x 76 cm
Collection particulière



Le Musée gruérien, en collaboration avec les Éditions de l'Hèbe consacre une exposition et une publication de référence à cet électron libre de la peinture. Auteur talentueux et prolifique, à l'imagination foisonnante, Bruni intègre dans ses œuvres des images de provenances variées: magazines, livres d'art et photographies de voyages. Il produit des collages picturaux qui sont autant de tentatives de partager ses visions avec ses semblables.

L'accès au théâtre imaginaire de Bruni est hors de portée d'un spectateur distrait ou pressé. Un coup d'œil rapide sur les tableaux le laissera au mieux curieux et intrigué, le plus souvent perplexe et désorienté, voire carrément exaspéré.

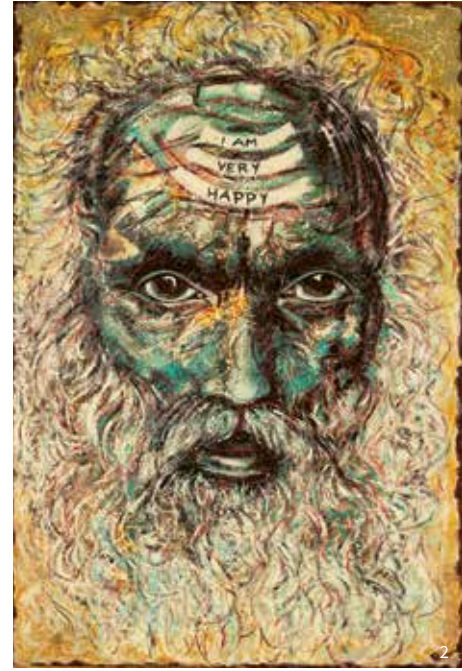
L'auteur associe en effet des techniques différentes, le dessin en perspective et en deux dimensions, des images de provenances diverses, des époques et des cultures qui n'ont a priori rien à voir ensemble; ce qui frappe d'entrée de jeu dans son travail, c'est la qualité architecturale de la composition. Alors qu'a priori l'image éclate en tous sens (au propre comme au figuré), la rigueur du dessin jointe à l'équilibre des volumes et au contraste des couleurs per-

mettent à l'artiste de mettre en forme son imaginaire foisonnant de manière cohérente.

«Ses Christs en croix et ses Bouddhas étaient très secs. Il vivait une spiritualité très personnelle. Il peignait la misère, la souffrance et sa révolte sociale. C'était son histoire personnelle qu'il exprimait. Il n'écoutait pas un autre discours. Pour lui, l'art devait choquer, être différent des images bucoliques de la montagne. Antonio aimait donner des leçons aux autres et n'écoutait que certaines personnes. Je sais qu'il ne considérait pas ma peinture parce que je vendais mes poyas. Pour lui, j'étais inféodé au système.» Francis Oberson, peintre. Témoignage recueilli par Monique Durussel Rudaz, nov. 2019.

Méthode de travail

Selon la documentation à disposition et le témoignage de ses proches, Antonio Bruni collecte une grande quantité d'images. À partir d'une friche disparate constituée de magazines de voyage, de livres d'art, de coupures de presse, de photographies et de ses propres souvenirs, il constitue une importante «banque de



données» dont il est évidemment le seul à comprendre la logique et la finalité.

Le peintre, qui a une formation de dessinateur en génie civil, réalise ensuite de grands croquis préparatoires sur des feuilles de papier kraft. L'œuvre finale associe ces différents éléments sur un fond de bois peint et poncé. C'est un collage improbable qui réunit des éléments familiers – le motif de la montée à l'alpage ou le Christ du peintre italien Mantegna par exemple – et d'autres qui sont issus de la fantaisie et de l'imagination de l'auteur.

L'artiste joue avec l'iconographie religieuse, les symboles nationaux, les références touristiques et les affiches publicitaires. Il les agence dans ses compositions originales qui sont le support d'un discours critique sur notre société.

«Étienne Chatton, ancien conservateur du Château de Gruyères, aimait beaucoup la peinture – première période – d'Antonio Bruni et il a voulu l'aider. Il a été pareil à un père spirituel pour Antonio, mais ce dernier s'en méfiait et ne l'a pas épargné. Je me souviens

d'un rendez-vous avec le directeur de la SBS à Fribourg où Étienne Chatton nous avait demandé de venir avec quelques oeuvres chacun. Antonio s'est présenté à la banque chaussé de ses bottes d'écurie et accompagné de sa chienne Finette qu'il a dû laisser au portier. Il avait des oeuvres provocantes. Il n'a rien vendu et moi deux oeuvres. Le directeur de la banque n'a passé que cinq minutes avec nous. Étienne Chatton était en mode survie durant cette entrevue et Antonio Bruni fier de sa provocation.» Jean-René Rossier, peintre. Témoignage recueilli par Monique Durussel Rudaz, nov. 2019.

Il dit lui-même que les fonds de ses tableaux sont comme des icônes, peintes sur bois et composées de plusieurs couches qu'il griffe et ponce pour mettre en évidence des couleurs ou les modifier, indiquer un mouvement ou orienter la composition. Rien n'est laissé au hasard chez Bruni. Il tient compte de la composition finale – dont le dessin est reporté sur un calque – en réalisant ce travail préparatoire.

Une forme méditative

À l'image de ses voisins, les chartreux de La Valsainte, dont seule la rivière le Javroz le sépare, l'auteur a passé une large part de sa vie

1. Vue depuis les Blancs Ruz vers

La Berra et les nuages, automne

Huile sur bois

75 x 61 cm

Collection particulière

2. «I am very happy»

Visage de sadhu

Huile sur bois

98 x 66 cm

Collection particulière

3. Le Cervin et son reflet, jeune

fille endimanchée lui rendant

hommage

Huile sur bois

60 x 50 cm

Collection particulière



Antonio Bruni en quelques dates

Anita Petrovski Ostertag

Le peintre, dessinateur et passeur entre les cultures Antonio Bruni marque d'une forte empreinte pluriculturelle la création artistique, en Gruyère et ailleurs. Né à Belfaux (Fribourg) le 13 juin 1947, il grandit entre le Tessin et les rythmes nomades de sa famille paternelle tzigane. Après un apprentissage de dessinateur à Lausanne, il se lance dans la carrière d'artiste libertaire et multiplie les expériences: dans les années septante, il travaille comme aide-soignant à l'hôpital de Billens, copiste d'après les grands maîtres, il évolue dans les milieux artistiques fribourgeois.

Dès 1975-76, il s'initie aux alpages gruériens. Il investit à cette époque la bâtisse des Blancs Ruz à proximité de la chartreuse de La Valsainte. Tout en y installant sa fabrique d'images – peintures, croquis virtuoses, carnets d'étude –, il ne cesse de voyager et se passionne pour la Crète et l'île de Karpathos. En 1983, après son grand tour de l'Inde, il est à l'origine d'une exposition sur l'art du Mithila au Musée gruérien à Bulle.

Bien vite, Antonio Bruni a incarné un mythe bohème dans les Préalpes: beau ténébreux, puis, au fil des ans, créateur-ermite, finement ironique et mystérieux.

Grâce aux expositions à Charmey et au Château de Gruyères en 2004, ses peintures suscitent l'attention des collectionneurs comme celle d'un réseau de passionnés.

Antonio Bruni décède le 30 juillet 2008 aux Blancs Ruz, léguant une partie importante de son œuvre peint et dessiné ainsi que son fonds d'atelier au docteur Bernard Mivelaz, en faveur des enfants de l'Association Persis Valais. Des tableaux – d'envergure, intimistes ou même audacieux – sont également acquis par le Musée d'art et d'histoire Fribourg, la collection de la Banque Cantonale de Fribourg et par le Musée gruérien.

Scène onirique avec chalet-chaumière, montagne et la jeune fille et la Mort

Huile sur bois

50 x 60 cm

Collection particulière



dans un isolement volontaire et une simplicité presque ascétique... sans toutefois faire vœu de chasteté.

Comme peuvent l'être la prière, le chant, la randonnée ou l'écriture, sa peinture est une forme de méditation. Et ceci tant pour le peintre au travail que pour le spectateur. La complexité même de la plupart de ses œuvres est une invitation à laisser flâner le regard, quitte à parfois le perdre dans les méandres infinis de l'image.

Antonio Bruni n'est pas un apôtre de la sobriété. Au contraire, il nous convie à un festin, un sabbat de couleurs et de formes en mouvement. L'«élan vital» dont parlent l'exposition du Musée gruérien et l'ouvrage qui l'accompagne, c'est celui du peintre évidemment, mais aussi celui qui se dégage de ses œuvres: la sarabande endiablée de vaches ailées de «Plénitude, poya mandala», le tableau retenu pour l'affiche de l'exposition, en est sans doute un des exemples les plus aboutis.

«Il aimait surtout la Renaissance italienne. Mais aussi El Greco, Georges de la Tour, Rubens, Giovanni Segantini et Van Gogh. Il

achetait des livres d'art de la collection Taschen pour les découper et illustrer ses cahiers de collages et de commentaires. Des pages de Paris Match, déchirées au bistrot, subissaient le même sort. Les photos de voyage aussi.» Monique Jung, enseignante. Témoignage recueilli par Monique Durussel Rudaz, nov. 2019.

Citations extraites de l'ouvrage *Antonio Bruni – L'élan vital* de Monique Durussel Rudaz, journaliste et critique d'art, Anita Petrovski Ostertag, historienne de l'art, et Christophe Mauron, conservateur au musée gruérien, aux éditions de l'Hèbe.

